BUREAUX : RUE NAIN, 1.

Six mois. 23

nnement continue, sauf avis contraire

QUOTIDIEN, POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL

ANNONCES: 15 centimes la light d RECLAMES: 25 centimes On traite a forfait.

On s'abonne et on reçoit les annonces : A ROUBAIX, aux bureaux du journal, rue Nain, 1; A TOURCOING, ches M. Yanaverbeck, împrimeur-libraire, Grande-Place; A LILLE, chez M. Béghin, libraire, rue Grande-Chaussée.

A PARIS, chez MM. Havas, Laffite Bullier et Cie, place de la Bourse, 8; A TOURNAI, au bureau du journal l'Economie; A BRUXELLES, à l'Office de Publicité, rue de la Madeleine.

ROUBAIX, 12 MAI 1870

Chacan comprend l'importance du débat qui s'agite, au sujet de la décentralisation, dans les régions gouvernementales. La résident, en effet, la sécurité du présent, la prospérité de l'avenir. Il est donc naturel que les esprits élevés, les réformateurs pratiques, interviennent dans l'élaboration du futur système administratif, C'est ce que fait M. de Kerigant, membre du Conseil général des Côtes-du-Nord et de la Commission de description de la Commission de décentralisation Dans le projet d'ensemble qu'il publie, divers points nous paraissent discutables; mais le plus grand nombre est marque au coin de l'expérience et de la raison. Nos lecteurs en juggernat par le résumé in arrivale. jugeront par le résumé ci-après :

Communes. — Les communes restent ce qu'elles sont territorialement. Elles seront détées d'un revenu fixe et chargées de l'entretien de leurs écoles, des che-

de l'entretien de leurs écoles, des chemins vicinaux, etc.

Le maire, soit qu'on diminue soit qu'on augmente ses attributions, conservera le double caractère qu'il a aujourd'hui et sera nommé par les conseillers municipauxiou par le suffrage universel.

Canton.—Le canton, aujourd'hui circonscription fictive, devient en raison de son rapprochement des populations, une rirconscription légale où les communes trouveront l'impulsion, les appuis qu'elles ne peuvent avoir par elles et que l'arrondissement, à cause de son éloignement, na pourrait jamais leur procurer.

Le canton aura un Conseil formé d'un représentant par mille âmes. Il élira son bureau Un délégué inspecteur, représentant l'autorité centrale, pourra assister aux séances du Conseil cantonal et

ter aux séances du Conseil cantonal

ter aux séances du Conseil cantonal et y exercer les droits conférés au préfet vis-à-vis du Conseil général.

Le budget cantonal se composera de la quote-part de chaque commune et des centimes additionnels de celles-ci.

Arrondissement.—L'arrondissement, trop grand ou trop petit, soit qu'on on le considère comme circonscription destinée à développer le travail sur place, est supprimé. Les fonctionnaires actuellement attachés à l'arrondissement recevront une autre destination, soit comme vront une autre destination, soit comme détégués inspecteurs, soit comme jugesde paix des cantons, qui devront acqué-rirune importance en analogie avec la

situation nouvelle.

Département. — Le département est maintenu tel qu'il est. Les attributions des conseils générales est est en la conseils générales en la conseils en la conseil de s conseils généraux seront augmentées. Une commission du Conseil général sera en permanence au chef-lieu du départe-ment pour veiller à l'exécution de ses décisio ns. Son budget continuera à être anmente par les mêmes ressources qu'aujourd'hui,

Prounce. — Il sera institué des grou-pes départementaux, dans les chefs-lieux desquels les conseils généraux se réunipont périodiquement. Ces groupes dé-partementaux auraient pour but de réta-bir l'équilibre entre les circonscriptions administratives restées stationnaires, tandis que Paris et d'autres grandes villes se sont accrues démesurément. Impôts. — On remplacera dans le bud-

get la portion de l'impôt foncier attribuée aux communes par les moyens suivants: réduction de l'armée et de la marine; suppression des cumuls; diminution du nombre des fonctionnaires; impôl sur les-valeurs immobilières qui n'existaient pas valeurs immobilieres qui n'existaient pas à l'époque ou fut établi l'impôt foncier; atténuation des trayaux dans les grands centres; application aux produits étran-gers de l'impôt que payent les produits nationaux.

Tel est, substantiellement, le système proposé par M. de Kérigant. Nous accueillerons avec empressement les ob-servations qu'il peut provoquer. Si nous sortons du labeur politique, c'est pour rentrer dans le travail réformiste. Puisque, grâce au bon sens et à l'union des gens de cœur, nous voilà tranquilles pour quelque temps, profitons-en. Amé-liorer, c'est concilier.

EDMOND DUVAL.

HIER - AUJOURD'HUI - DEMAIN

On écrit de Paris, 11 mai :

«L'Empereur a été très-satisfait du résultat du vote et Sa Majesté se montre très-décidée, ainsi que M. Emile Ollivier, à persiter dans la voie libérale. Toutefois, le gouvernement est résolu à ne tolérer aucun désordre dans la rue.

» On pense que les modifications ministériel-» On pense que les modifications ministérielles dont quelques journaux entretienneut le
public depuis deux jours nes éront effectuées
qu'après le recensement officiel et définitif
du vote plébiscitaire, et après que ce résultat
aura été porté solennellement à l'Empereur
par une députation du Corps-législatif.

» Le nombre des émeutiers arrêtés cette
nuit est de 296. Dans les charges qui ont
dû être exécutées, un garde de Paris, un
brigadier et deux maréchaux-de-logis, ont été
blessés. Un sous-brigadier de sergents de

blessés. Un sous-brigadier de sergents de ville, père de six enfants est très dangereu-sement blessé.

Ji est inexact qu'un officier supérieur ait été tué hier par un coup de feu tiré d'une fenêtre, près du Château d'Eau; il a été blessé mais non tué. Le Gaulois dit que deux blessé maîs non tué. Le Gaulois dit que deux émeutiers ont été tués; le fait est loin d'être établi. En revanche, l'on craint le renouvellement des troubles pour ce soir, mais l'autorité est décidée à agir énergiquement.

« Les journaux radicaux sans aucune exception désavouent les émeutiers qui obéissent à des chefs de la pire espèce.

» On assure que le plan des révolutionnaires est de maintenir l'émeute en permanence jusqu'à l'ouverture des séances de la Chambre, qui a lieu demain, et de continuer

Chambre, qui a lieu demain, et de continuer l'agitation de manière à faire coincider les désordres de la rue avec les débats passionnés que doivent faire nattre les interpellations annoncées. Ces interpellations porteraient sur les arrestations opérées par suite du dernier complot et sur la manière dont s'est effectué dans l'armée le vote plébiscitaire.

» Le dîner diplomatique donné hier à l'am bassade d'Espagne par M. de Olozaga avait réuni toutes nos sommités politiques. M. E. Ollivier avait à ses côtés, lord Lyons et M. de Werther. M. de Olozaga avait invité éga-lement MM. Segris et Chevandier de Valdröme. On remarquait aussi la présence de M. Schneider, président du Corps-législatif. Après le diner, l'hôtel de l'ambassade a été hrillamment illuminé avec des verres rouges et jaunes, reproduisant les couleurs de l'EsOn parle de M. Pouyer-Quertier pour l'un des siéges du Sénat, où l'on veut asseoir des étéments nouveaux, des hommes jeunes, actifs, et déjà mêlés à la lutte. A ce titre, l'ancien député de Rouen viendrait au Luxembourg faire tête à IM. Michel Chevalier, Le Play et Rouher, et défendre un peu les intérêts de l'industrie nationale trop sacrifiés dequis dix pas. crifiés depuis dix ans.

C'est à partir d'aujourd'hui que les décrets du 9 janvier dernier recoivent leur applica-tion; ainsi les admissions temporaires des tissus écrus étant supprimées, il ne devra plus y avoir sur notre marché cette dépré-ciation des cours que les produits étrangers, manufacturés dans des conditions inégales, rendait si sensible à notre industrie coton-nière.

De même, le trafic des acquits à caution aura vécu, c'est à-dire que les fers étrangers seront désormais travallés en France avec toutes les garanties voulues de loyale concurrence pour nos établissements de forges et de fonderie, et sans qu'il soit possible à l'avenir, sur les états de douanes, de décharger avec des fils de fer — par exemple — le compte d'introduction d'un spéculateur qui aura fait entrer des rails.

M. Flourens, frère de Gustave et maître des requêtes au conseil d'Etat, vient de don-ner sa démissiou.

Les correspondances parisiennes des journaux étrangers s'accordent à montrer l'Empereur et les ministres fort soucieux du vote de l'armée. Il serait même question, prétend-on, de réduire le temps de séjour des régiments à Paris, fixé jusqu'ici à trois années. Le Nord dit qu'une réuniou des colonels a été tenue aux Tuileries afin d'examiner un projet qui consisterait à laisser deux ans seulement à Paris : les régiments passeraient la troisième année dans les forts de la ban-lieue.

Nous lisons dans l'Union:

« La chambre des mises en accusation de haute cour a tens hier sa deuxième

séance.

Après avoir pris connaissance du dossier de l'affaire, elle a rendu au arrêt qui charge de l'instruction son président, avec faculté, pour ce magistrat, de déféguer soit un ou plusieurs de ses collègues, soit un ou plusieurs juges d'instruction.

M. Coulon, greffier en chef de la cour de cassation, est chois pour remaire les des cassation.

de cassation, est choisi pour remplir les mêmes fonctions auprès de la chambre des mises en accusation. Un coopérateur lui de-vient nécessaire, il aura la faculté de le dé-signer lui-même.

M. Lascoux s'est transporté aujourd'hui

à Mazas pour y commencer l'interrogatoire des inculpés.

Il est question d'une grande fête plébisci-taire pour le dimanche 22 mai; par toute la France, il y aurait Te Deum, réceptions, feux d'artifices, etc., etc.

Le gouvernement anglais à fait demander

au cabinet grec que l'exécution des brigands de l'Attique soit suspendue jusqu'à la fin de l'enquête sur le meurtre de Marathon.

Des détachements nombreux, dont l'effectif s'élève à un milier d'hommes, parcourent en tout sens l'Attique, la Béotie, la Mégarise pour découveir conv. des brigands qui se pour découvrir ceux des brigands qui se sont jusqu'ici soustraits aux recherches de

la justice.

La cour a porté le deuil une semaine. Le 5 de ce mois, fête du roi George, il n'y a eu ni réception ni fêtes publiques.

La Liberté insère l'extrait suivant du car-net de notes trouvé sur M. Lloyd, l'une des personnes assassinées par les brigands ma-

On considère comme improbable la pro-clamation d'Espartero en qualité de roi d'Es-pagne. Il n'aura pas plus de 40 à 45 voix favorables au sein des Cortès.

Une des strophes du dithyrambe pour le quel le Pays célébrait hier le résultat du vote du 8 mai, se terminait ainsi : Le plébiscite... « c'est le jeune empereur marchant à la suite de son père; c'est le prince impérial proclamé César sous Napoléon Auguste. » Le rapprochement est heureux! « les éru-

dits du Pays quraient-ils oublié, se demande le Journal des Débats, que le successeur d'Au-guste s'appela Tibère?

On écrit de Munich à la Gazette populaire,

de Cologne:

« L'ex-père Hyacinthe, l'abbé Loyson, venant de Paris, est descendu le 3 mai à l'hôtel des Quatre-Saisons (le premier de la ville).

Je n'air pu rien apprendre sur le but de son voyage; seviement, on assure que des le jour de son arrivée, il a fait sa visite à M. le prevet Dœllinger.

EDMOND DUVAL.

DÉPECHES TÉLÉGRAPHIQUES

Chambéry, 10 mai, soir.— On mande de Cagliari, 7 mai :

* Dans la nuit du 4 mai, une bande de 80 individus a assassiné et volé le caissier communal du village de Silano, malgré la résistance qui leura été opposée par les carabiniers et les habitants.

* Une dépéche de Naples du 8 mai, apporte les détails suivants sur l'affaire de Catanzaro:

* Hier, une bande de 300 hommes armés.

« Hier, une bande de 300 hommes armés, dout on ne connaît pas la provenance, a dé-barqué sur la côte de Catanzaro; elle a bi-vouaqué sur les hauteurs, de Maïda. Cette nuit, deux bataillons du 65° et le 43° de bersa-lieur contangués par le bateau à vaneur le gliers sont arrivés par le bateau à vapeur le Plébiscite. Le préfet de Catanzaro a interrogé Menotti Garibaldi sur la provenance et le but de cette invasion armée. Menotti a ré-pondu qu'il n'en savait rien.

« On assure que les insurgés ont montré aux gardes des douanes en faction sur la côte, de prétendus passe-ports de libre pas-sage sur les territoires de la République universelle.

« Leur chef est un nommé Foglia, dont le nom était complètement inconnu jusqu'à pré-

« Le bruit court qu'une partie des insurgés sont des ouvriers du chemin de fer sans tra-

vail.

Athènes, le 8 mai. — (Dépèche arrivée seulement à Paris le 11 au matin.

Dans sa réponse au premier ministre grec, M. Erskine, ministre d'Angleterre en Grèce, dit : « Je n'hésite pas à déclarer que, dans ma dernière note, je ne faisais pas allusion aux chefs actuels de l'opposition. Ceux qui connaissent la langue anglaise ne peuvent

douter que les mots « by some of the leading members of the opposition » n'indiquent pas les chefs m'smes. Quand les anglais veulent in-diquer M. Disraéli, ils ne disent pas : A lea-ding member of the opposition, mais the leader ou a leader of the opposition.

ou a leader of the opposition.

Les chefs de l'opposition ont envoyé à M. Zaimis une députation pour lui demander des explications sur les paroles mises dans sa bouche par M. Erskine.

M. Zaimis a répondu par écrit qu'il n'avait jamais tenu le propos que M. Erskine lui attribuait.

Londres, 10 mai soir. — Chambre des Commones. — M. Otway, sous-secrétaire aux affaires étrangères, répondant à M. Herbert, dit que le gouvernement angiais a envoyé des instructions à M. Erskine demandant que l'exécution des brigands soit suspendue jusqu'à ce que l'enquête sur les massacres de Marathon soit terminée d'une manière satisfaisante.

pendue jusqu'à ce que l'enquête sur les massacres de Marathon soit terminée d'une manière satisfaisante.

Londres, 11 mai. — Les avis de Cuba portent que les insurgés ont disparu du district de Camagney.

Hier, à Londres, a eu lieu un meeting des actionnaires de la Submarine telegraph Company, dans lequel on a adopté la proposition de poser un nouveau câble entre l'Angleterre et la France, vers la fin de juillet.

Florence, 10 mai, soir. — Depuis l'affaire de Filadelfia, bon nombre d'insurgés sont retournés dans leurs foyers.

Hier soir, on craignait une grève séditieuse des ouvriers employés aux travaux du tunnel du chemin de fer de Stallati (Calabre); mais les derniers avis assurent que toute crainte à cet égard s'est évanoute, l'entrepreneur des travaux s'étant procuré de l'argent pour payer les ouvriers.

Rome, 10 mai. — Le dépouillement des votes militaires de la division française n'a donné que 340 nov et un peu plus de 100 abstentions sur tout l'effectif.

Marseille, 10 mai. — Les lettres de Constantinople, du 4 mai, rendant compte du service funèbre à l'ambassade d'Angleterre en l'honneur des victimes de Murathon, portent que, dans un discours proponéé à et occasion, le chapelain de l'ambassade a dégagé la responsabilité de la nation hellénique en présence d'un fait qui n'a pas d'autre portée que celle d'un acte isolé.

CORRESPONDANCE PARTICULIÈRE

du Journal de Roubaix.

Paris, mercredi 11 mai.

Paris a été très surpris et en même temps très irrité d'apprendre ce matin temps très irrité d'apprendre ce matin que quelques centaines de mauvais gar-nements ont encore hier soir essayé de faire une émeute dans le quartier du faubourg du Temple. L'opinion publique réclame une prompte répression ; elle pense que la police possède assez de moyens d'investigation pour connaître les individus qui troublent la tranquil-lité de la rue et de les expulser de la ca-pitale. Il faut dire aussi que la faute est pitale. Il faut dire aussi que la faute est partagée par les incorrigibles badauds qui s'amassent toujours partout où il y a quelque espérance de spectacle ou de scandale. Il est à craindre pour eux qu'ils ne reçoivent une sanglante leçon. Les tentatives de désordre sont concentrées dans un seul quartier : le reste de la capitale est dans un calme parfait. La Marseillaise, qui joue dans ces circons-tances le rôle le plus déplorable que tous

FERRUSTON OU JOURNAL DE ROUBAIX DU 13 MAI 1870.

- 11 -

LES TRAQUEURS

MM. A. DE PONTMARTIN ET FR. BECHARD

PREMIÈRE PARTIE.

XIII

Qui pouvait savoir si Santa-Maria n'é-Qui pouvait sayoir si Santa-Maria n'é-lait pas déjà le confident, l'instrument de madame d'Anglars; si ces grosses sommes qu'il lui avait si spontanément prêtées, ou plutôt si bénévolement offer-tes, n'avaient pas pour but de l'éloigner, de l'annuler, de paralyser ses préten-

tions personnelles et ses moyens de suc-

Une fois Marcelle mariée au comte qu'adviendrait-il?

Qu'il aurait, lui, dans toute cette af-faire, joué un rôle de niais; que peut-être l'heureux époux lui ferait grâce et déchirervitses billets en guise d'aumône, mais qu'il se retrouverait avec cet appui de mains et des embarras de plus : toujours endetté, suspect, menacé de per-dre ce regain de crédit ; congédié, ou à peu près, de cette maison dont il avait fait en idée le point de départ de sa forde cette maison dont il avait Non non ce qu'il lui une politique lait, c'était la main de Marcelle; il la voulait, il l'aurait, et malheur à qui oserait

latt, il l'aurait, et maineur a qui oserait la lui disputer!...

Les hommes tels que Wilfrid se décident vite. Son parti fut pris à l'instant. Il savait que Genevière serait ce soir à l'Opéra; il était sûr de l'y trouver, et non moinscertain d'obleunr d'elle un rendezvous qu'elle lui accorderait, sinon par amour, au moins par crainte. Cependant, elle l'accueillit d'un air si glacial et si triste, que, malgré son audace habituelle, il hésita jusqu'à la fin.

tuelle, il hésita jusqu'à la fin.

Mais au moment où le rideau baissait sur le cinquième acte de Robert, il fit semblant de rajuster le manteau de Geneviève, et, se penchanf à son oreille, il murmura quelques mots rapides. Au tressaillement de la pauvre femme, il comprit qu'elle était au supplice, mais qu'elle n'osait pas refuser — et qu'elle viendrait!...

Geneviève arriva chez le marquis de Sivry, drapée et voilée de noir comme une prêtresse d'Isis. Et les voir tous deux, au moment où il lui offrit la main pour la faire asseoir, on eût dit bien moins deux amants reunis dans un rendez-vous que deux adversaires engagés

dans un duel à mort.

— Me voici, monsieur, dit-elle, d'une voix hrève; je suis venue pour vous prouver que je ne vous crains pas. Un sourire d'ironie esslevres

de Wilfrid. — A présent, que me voulez-vous ? C'était dit d'un ton de défi, qui ne réunissait pas à cacher la trépidation et l'angoisse. M. de Sivry ne pouvait s'y

tromper.

—Je veux d'abord vous apprendre, répliqua-t-il avec une pointe de moquer rie, une nouvelle qui ne peut manquede vous faire plaisir, si vous ne la savez déjà. C'est que votre irrésistible ami, le vrai maître de votre maison, l'archi-millionnaire comte de Santa-Maria est mon créancier. Je lui dois trois cent mille

reaction. Je ful dois trois cent mile francs.

— Hélas! je ne puis vous les offrir, reprit la haronne d'Anglars, incapable de mesurer toutes ses paroles. J'ai trois mille francs de pension par mois, et j'en dois soixante mille à ma couturière...

Bian! voilè un trait de moure.

- Bien! voilà un trait de mœurs

contemporaines qui ne sera pas perdu pour les Balzac de l'avenir! interrompit Wilfrid avec ce persiflage hautain qui lui était particulier. Puis, redoublant de brusquerie rail-leuse, il ajouta:

- Est-ce que vous croyez, par hasard, que je vais vous les demander? Oh! madame! insulter ainsi l'homme qu'on a

Mais alors? murmura-t-elle sans pouvoir vaincre le tremblement de sa voix

- Alors... causons paisiblement, comme deux vieux amis, poursuivit-il avec ces inflevions câline qui le renavec ces innexions cathes qui le ren-daient si séduisant. Vous m'avez aimé... d'amour... oh! oui, et si j'étais assez ingrat pour l'oublier, j'ai des souvenirs qui me le rappelleraient. Mais l'amour n'a qu'une saison; la saison est passée. Ce qu'il me faut maintenant, c'est un cœur qui me comprenne... supérieur aux préjugés vulgaires, assez fermes, assez généreux, assez dévoué pour se résigner au sacrifice, s'il s'agit de me sauver...

Il fit une pause, comme pour rassem-bler ses forces, et mettre toute l'énergie de sa volonté dans les paroles qui alallaient suivre. Peut-être aussi espérait-il que Geneviève laisserait échapper quelques mots imprudents qui amènerait la question sur son vrai terrain. Elle se tut ; il reprit. Cette fois sa pa-role avait le froid poli et le tranchant de

l'acier ;
— Je ne veux, pour rien au monde, rester le débiteur de cet homme qui m'ir-

rite et qui m'effraye. Ces trois cent mille francs, il me les faut, entendez-vous bien? Et je ne reculerai devant rien pour

les avoir,

— Mais puisque je ne les ai pas! s'écria la pauvre femme en joignant les

mains.

— Pardon, vous les avez, tels que j'entends les recevoir. Ne doit-il pas avoir cinq cent mille francs dans la corbeille de Marcelle ?

-Ah! c'est donc là que vous vouliez en venir? fit-elle avec un cri déchirant.

— Vous avez bien dit çâ! reprit-il d'un

ton de raillerie sinistr homme aussi dépravé, prouvait une dé-termination implacable. Mais, Dorval et Rachel sent mortes, et nous ne sommes pas au théâtre. Ecoutez-moi! Les assiduités du comte chez vous ne sont pas naturelles. Il n'est probablement, pas amoureux de cet excellent baron. De deux choses, l'une, ou Santa-Maria est votre amant...

Vous savez bien que non!
 Ou bien il vise à la main de Mar-

— Pas davantagel Ahl le malheureux!
continua Geneviève dans l'attitude du
désespoir, le malheureux qui ne croit pas à un sentiment honnête, à une affection désintéressée!...

— Encore du mélodrame t je n'en veux pas! s'écria-t-il avec un redoublement d'ironie. Je dis et je répète que ce per-sonnage mystérieux, pour éclaireir l'ob-scurité qui l'environne et l'échanger con-